



Union – Discipline – Travail



**MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**

-----

**MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU  
DEVELOPPEMENT RURAL**

-----

**MINISTRE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES**

-----

**PROJET D'URGENCE AGRICOLE DE CÔTE D'IVOIRE  
(PUA-CI)**

**TERMES DE REFERENCE  
POUR LE RECRUTEMENT D'UN  
RESPONSABLE DE PASSATION DES MARCHES**

## **I. CONTEXTE**

Dans le cadre de la mobilisation des financements bailleurs pour la mise en œuvre du Programme d'Urgence Agricole (PURGA), le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) a bien voulu contribuer à hauteur d'environ 15 milliards de FCFA dont environ 12 milliards FCFA à travers le Projet d'Urgence Agricole en abrégé PUA-CI.

Le PUA-CI vise à la fois à adresser l'urgence mais aussi et surtout de contribuer à la relance de l'économie agricole. Son objectif général est de préserver la sécurité alimentaire et nutritionnelle des petits exploitants tout en les soutenant pour mieux reconstruire les systèmes de production.

Prévu pour être exécuté sur une période de 36 mois (2021-2024), il est structuré autour de deux principales composantes techniques que sont : i) **la Composante 1** : Protection des systèmes d'approvisionnement locaux critiques et renforcement des moyens de subsistance et de la résilience des petits exploitants agricoles, correspondant à la phase d'urgence et ii) **la Composante 2** : Maintien et renforcement de l'accès aux marchés et à de meilleurs services financiers, correspondant à la phase de relance économique.

Concernant les aspects institutionnels, le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) est désigné pour assurer la tutelle dudit projet. L'exécution technique de la composante 1 est assurée par le Ministère d'Etat, Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MEMINADER) et le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH) et le MEF pour la composante 2.

Le PUA-CI a un coût total de 13,91 milliards de FCFA (21,44 millions EUR), financé par i) un prêt FIDA d'un montant de 10,24 milliards de FCFA (15,64 millions EUR), un don RPSF II de 377 millions de FCFA (577 000 EUR), un don ASAP du FIDA de 2,01 milliards de FCFA (3,07 millions EUR). Une contribution d'environ 815 millions de FCFA (1,245 millions EUR) est attendue des bénéficiaires et une contrepartie évaluée à 598 millions de FCFA (0,912 million EUR) est attendue de l'Etat.

## **II. DESCRIPTION COMPLEMENTAIRE DU PROJET**

Le PUA-CI interviendra dans les zones les plus touchées des régions du Nord et Centre (Bagoué, Poro, Tchologo, Hambol and Gbêkê) et la zone de couverture du PROPACOM-Ouest (Tonpki, Kabadougou, Folon, Bafing, Worodougou et Béré). Il s'agira de poursuivre les investissements du PADFA (Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles, sous financement du FIDA) et de préserver les acquis de PROPACOM-Ouest.

La mise en œuvre du projet nécessitera la mise en place d'/ de :

- un Comité d'Orientation et de Pilotage (COP) qui aura pour responsabilité d'orienter les approches de mise en œuvre du projet et d'approuver les Programmes de Travail et Budgets Annuels (PTBA) ;
- une Unité de Coordination de Projet (UCP), basée à Abidjan et qui sera en charge de la mise en œuvre administrative et financière, et de la stratégie d'intervention du Projet ;
- deux Comités d'Appui et de Suivi Technique (CAST) qui auront pour mission d'appuyer le COP et l'UCP dans l'exécution des activités du projet au niveau local et
- deux antennes locales dans les villes de Man et de Bondoukou.

Le Coordonnateur National rapportera directement au responsable du projet au sein du Ministère de l'Economie et des Finances ou au Directeur National du Projet. Il sera assisté dans sa tâche du personnel suivant :

- un Responsable de l'Administration et des Finances (RAF) ;
- un Responsable de Passation des Marchés (RPM) ;
- un Responsable du Suivi-Evaluation et Gestion des Savoirs (RSEGS) ;
- quatre responsables sectoriels (riziculture, maïs-maraichage, productions animales-halieuistiques et finance verte) et
- un personnel de support (secrétaire, chauffeurs...).

*Les présents termes de référence se rapportent au recrutement du Responsable passation des marchés.*

### **III. MISSION ET RESPONSABILITÉS DU RESPONSABLE DE PASSATION DES MARCHES (RPM)**

Placé sous l'autorité directe du Coordonnateur du Projet à qui il rend compte de ses activités, la mission du Responsable en passation des marchés vise globalement à apporter un appui technique, à l'UCP et aux structures bénéficiaires du Projet, dans le cadre de la passation et de l'exécution des marchés, en conformité avec les procédures nationales et les directives du FIDA.

A ce titre, il est chargé :

- d'élaborer un plan efficace de passation des marchés et en assurer une parfaite mise en œuvre ;
- de planifier, préparer et coordonner le calendrier d'acquisition de services de consultants, de fournitures et travaux pour chaque sous-composante ;
- d'apporter un appui-conseil, en matière de passation des marchés, à l'UCP et à toutes les structures bénéficiaires ;
- de procéder au classement et à l'archivage des dossiers des marchés ;
- d'élaborer et exécuter un Projet de renforcement des capacités en passation des marchés au profit des responsables de l'UCP et des structures bénéficiaires ;
- d'élaborer les outils de gestion des marchés adaptés aux besoins du Projet, dont le plan annuel de passation des marchés et sa mise à jour périodique ;
- de développer les mécanismes de suivi de l'exécution des contrats ;
- de développer les mécanismes de contrôle, procédures et pratiques nécessaires à l'intégrité du système de passation des marchés ;
- de s'assurer de l'obtention de l'approbation du FIDA pour les documents élaborés (Plans de passation des marchés, Termes de référence, Rapports d'évaluation des dossiers, Contrats...) conformément aux Directives et procédures en la matière ;
- de s'assurer de la prise de mesures idoines pour la signature des marchés dans les délais requis ;
- d'assurer l'identification des sources de retard et des problèmes dans le processus de passation et d'exécution des marchés afin de proposer des solutions de rectification.
- de fournir un appui-conseil dans la phase d'ouverture des plis, d'évaluation des offres et de propositions d'attribution du marché ;
- d'assurer l'examen de toute correspondance départ concernant la passation des marchés afin de garantir que le courrier a reçu le traitement adéquat dans le parfait respect des règles ;

- d'assurer la revue qualité interne des réponses à adresser suite à des réclamations de soumissionnaires afin de garantir que la réponse est conforme aux dispositions des textes et qu'elle répond aux questions/problématiques soulevés par le plaignant ;
- d'assurer l'élaboration et la mise en œuvre d'un Projet de transfert de compétence à travers la formation et le renforcement de capacité en passation des marchés de tous les acteurs publics impliqués dans la mise en œuvre du Projet ;
- d'assurer toutes autres tâches en lien avec la fonction.

#### **IV. PROFIL DU CANDIDAT**

Pour être éligible, les candidats doivent :

- être titulaire d'un diplôme de BAC+4 en Administration publique, en Droit, en Economie, en Gestion ou tout autre diplôme équivalent
- avoir une expérience professionnelle de 5 ans minimum dont 3 ans au moins dans le domaine de la passation des marchés en qualité de spécialiste en passation des marchés ;
- avoir une excellente connaissance des pratiques de passation des marchés en générale et des règles et procédures de passation des marchés des institutions multilatérales de développement : Banque africaine de développement, Banque mondiale et FIDA, aussi bien que du cycle de Projet ;
- avoir une très bonne connaissance du français parlé et écrit ; la connaissance de l'anglais serait un atout ;
- avoir une bonne capacité de résolution des problèmes liés à la passation de marchés publics ;
- avoir une connaissance informatique des logiciels courants (Word, Excel, Power Point, internet Explorer, et autres outils de communication) ;
- avoir une bonne aptitude pour la communication et le travail en équipe.

#### **V. DOSSIER DE CANDIDATURE**

Les dossiers de candidature devront comprendre :

- un Curriculum Vitae actualisé et concis ;
- une lettre de motivation de la candidature (maximum 2 pages) adressée au Ministre de l'Economie et des Finances ;
- des copies légalisées des diplôme (s) requis, certificats et attestations de formation (l'original ou une copie certifiée sera demandé au cours du processus de sélection) ;
- une copie de la pièce d'identité en cours de validité ;
- des références d'au moins trois (03) personnes physiques ou morales avec adresse électronique et numéros de téléphone de contacts.

#### **VI. DUREE DE LA MISSION**

Le Responsable en passation de Marchés sera recruté pour une durée d'un (1) ans, renouvelable, à compter de la signature de son contrat de travail. Au terme de cette période et après évaluation satisfaisante des performances de l'employé, le contrat sera renouvelé sur la durée de mise en œuvre du Projet avec l'avis de non objection du FIDA.

## **VII. ÉVALUATION ANNUELLE ET CRITÈRES DE PERFORMANCE**

L'évaluation des performances du Responsable en Passation des Marchés se fera annuellement par le Directeur du Projet, sur la base d'un contrat de performance établi conjointement avec indicateurs de résultats fixés. Les résultats de cette évaluation seront partagés avec le FIDA et serviront de base au renouvellement du contrat.

## **VIII. PROCEDURE DE RECRUTEMENT**

Le processus de recrutement en toutes ses étapes sera intégralement assuré par le **Cabinet du Ministre de l'Economie et des Finances à travers le Comité de sélection mis en place à cet effet** et conformément à l'accord de financement du projet signé avec le FIDA. Chaque étape principale sera sanctionnée par un rapport qui sera soumis à la non objection du FIDA

Le recrutement se déroulera en deux (02) étapes :

- Une phase de présélection réalisée sur analyse de dossiers. La présélection sera faite sur la base d'une grille prédéfinie, établie en tenant compte des termes de références. Seuls les candidats dont le dossier aura été présélectionné seront contactés par le comité de sélection qui fixera la date de l'entretien.
- Une phase de sélection finale comportant des tests écrits et un entretien individuel des candidats présélectionnés.

## **IX. LIEU DE DEPOT ET DATE DE CLOTURE DES CANDIDATURES**

Les dossiers de candidature (un original et quatre copies) devront parvenir, sous pli anonyme fermé, portant la mention « *Candidature au poste de Responsable en Passation des Marchés du PUA-CI* au plus tard le **lundi 07 février 2022 à 16h00** au **secrétariat du Chef de Cabinet du Ministre de l'Economie et des Finances, auprès de Madame ANGBACOU Christiane.**

Le recrutement se fera selon la procédure compétitive. Seuls (es) les candidats (es) présélectionnés (es) seront contactés (es). Les dossiers de candidature non retenus ne seront pas retournés.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires aux contacts suivants :

- 27 20 30 50 91/ 27 20 20 09 83 ;
- missalide@yahoo.fr.

**NB** : L'utilisation du genre masculin dans le présent avis de recrutement a été adoptée afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire. Il désigne autant le genre masculin que le genre féminin.

**Toute candidature féminine est encouragée.**